

## A la Métropole de Lyon, de la vidéosurveillance pour empêcher les ouvertures de squats

En un mois, deux squats ont été ouverts pour héberger des migrants. Les bâtiments appartiennent à la Métropole de Lyon (lire [ici](#) et [là](#)).

Par [Rue89Lyon](#) publié le 24/01/2018 à 12h31

**479 visites 3 réactions**

actualisé le 24/01/2018 à 22h51

**Pour empêcher ces squats dans les nombreux bâtiments vides qu'elle possède, la collectivité va mettre en œuvre un système de vidéosurveillance.**

Ce lundi, une majorité d'élus de la Métropole ont confié au groupe Securitas les « prestations de télésurveillance et interventions sur les bâtiments et immeubles inoccupés de la Métropole de Lyon ». Un marché estimé à 1,8 million d'euros pour une durée de deux ans reconductible une fois.

Il s'agit d'un accord-cadre. Il comprend notamment, selon le texte de la délibération votée :

« – la mise en œuvre d'un dispositif complet de vidéosurveillance composé de caméras vidéo, d'une centrale d'alarme, clavier, sirène, transmetteur etc.,  
– la programmation et la mise en service des centrales vers le prestataire de vidéosurveillance,  
– la gestion des alarmes et des événements par une station de télésurveillance,  
– les interventions d'un agent mobile pour la réalisation de levée de doute et la prise des mesures de sauvegarde ».

## « Des conventions d'occupation plutôt que de la vidéosurveillance »

Les élus écologistes, qui font pourtant partie de la majorité, ont voté contre la mise en place de la vidéosurveillance.

Dans [son intervention](#), Bertrand Artigny, élu écologiste du 5e arrondissement, souhaiterait que ces bâtiments vides, plutôt que d'être vidéosurveillés, soient confiés à des associations pour y loger des personnes en grande précarité :

« De nombreuses associations (telles qu'Antenne Logement, Alynea et d'autres) sont aujourd'hui à la recherche de locaux pour loger même temporairement des personnes en situation difficile. Nous pourrions dès lors mettre en œuvre avec ces associations des conventions temporaires pour accueillir des migrants ou des sans-abris, notamment les familles qui sont encore sous tente sur l'Esplanade Mandela ».

Sur les mêmes arguments, les trois élus Gram menés par la maire du 1er arrondissement, Nathalie Perrin-Gilbert, ont également voté contre la délibération.

Le président de la Métropole a tenu à répondre ces interventions.

Pour David Kimelfeld, il n'y a pas de « contradiction » entre sa politique sociale menée et la lutte contre les squats.

« Un certain nombre de ces bâtiments portent des projets de logements ou d'équipements publics, comme un collège. Par ailleurs, des bâtiments ont déjà été conventionnés avec la préfecture. »

Après ses rues parmi les plus vidéosurveillées, Lyon va ajouter une nouvelle zone de développement pour les caméras : les bâtiments vides.



Le squat du 12 de la rue Bodin, un bâtiment que la Métropole est en train d'acquérir